|  |
| --- |
| FHP |
|

|  |
| --- |
| **Lundi 19 décembre 2016** Réf. : 389-2016  |
| **Informations prospectives**  |
| **Maisons de santé pluri-professionnelles / Consultations avancées / Consultations de soins non programmés : un enjeu majeur pour l'hospitalisation privée** |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **A retenir :** La FHP a élaboré avec le soutien de la FHP-MCO un guide d’aide à la création des maisons de santé pluri-professionnelles ainsi qu’une note de sensibilisation à l’offre de soins de proximité que sont les consultations avancées et les consultations des soins non programmés. Ces deux documents constituent une aide à la réflexion et à la conduite de projets sur le terrain.Chère Adhérente, Cher Adhérent,Dans un environnement marqué par une logique de territoire de santé et de filières de soins, la volonté croissante de la population et des professionnels de disposer d’une offre globale de prise en charge nous invite à encourager le développement de filières de prise en charge des patients par les établissements de santé privés sur les territoires de santé.Qu’il s’agisse des maisons de santé pluri-professionnelles, des consultations avancées ou des consultations de soins non programmés, ces dispositifs de maillage territorial visent à garantir et conforter la place de notre secteur dans les territoires de santé, à l’aune de la constitution des groupements hospitaliers de territoire (GHT) dans le secteur public.Pourtant, ces organisations d’offre de soins de proximité et de filières de prise en charge sont encore trop peu développées, alors même qu’elles constituent un véritable enjeu pour les cliniques et hôpitaux privés.Le guide d’aide à la création des maisons de santé pluri-professionnelles ainsi que la note de sensibilisation au développement des consultations avancées et des soins non programmés que nous vous proposons, entendent répondre à vos interrogations sur les modalités de mise en œuvre de tels projets, et présentent quelques retours d’expérience d’établissements de santé qui ont d’ores et déjà développé de telles organisations.Nous vous prions d’agréer, Chère Adhérente, Cher Adhérent, nos salutations amicales et dévouées.

|  |  |
| --- | --- |
| **Emmanuel DAYDOUDirecteur de la Prospective FHP** | **Thierry BECHUDélégué Général FHP-MCO** |

http://www.fhp.fr/fichiers/20160729123411_BTN_telecharger_DPEJM.png* [Guide d'aide à la création des maisons de santé pluri-professionnelles](http://www.fhp.fr/fichiers/20161219150502_FHP_GUIDE_MSP.PDF)
* [Note de sensibilisation à l'offre de soins de proximité](http://www.fhp.fr/fichiers/20161219150555_FHP_NOTE_CONSULTATIONS_AVANCES_CSNP.PDF) : développement des consultations avancées et des soins non programmés
 |

 |
|  |
|

|  |
| --- |
|  |
| **Contact : Direction de la Prospective Economique, Médicale et Juridique****Marie Claire-VIEZ**Tél : 01 53 83 56 56 - marieclaire.viez@fhp.fr | [Aller sur le site de la FHP](http://www.fhp.fr/) |

 |

 |